



PREFET DE LA SARTHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 21 - AVRIL 2012

SOMMAIRE

PREFECTURE 72

DAMI

Arrêté N °2012097-0005 - Suppléance de Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, du mardi 10 avril 2012 jusqu'au vendredi 13 avril 2012 inclus.

..... 1

PREFET DE LA SARTHE

**DIRECTION DES ACTIONS ET
MUTUALISATIONS INTERMINISTERIELLES**
Bureau de l'Immobilier et de la Coordination

Arrêté n° 2012097-0005 du 10 AVR. 2012

OBJET : Suppléance de Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, du mardi 10 avril 2012 jusqu'au vendredi 13 avril 2012 inclus.

LE PREFET DE LA SARTHE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi du 2 mars 1982 précitée relative aux nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment l'article 45 ;

VU le décret du 21 décembre 2006 nommant M. Jean-François HOUSSIN, sous-préfet de l'arrondissement de LA FLECHE ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret du 23 décembre 2010 nommant M. Pascal LELARGE, préfet de la Sarthe ;

VU le décret du 30 mai 2011 nommant Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU l'absence de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe du mardi 10 avril 2012 jusqu'au vendredi 13 avril 2012 inclus ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La suppléance de Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, absente du département du mardi 10 avril 2012 au vendredi 13 avril 2012 inclus, sera exercée par M. Jean-François HOUSSIN, sous-préfet de l'arrondissement de LA FLECHE. Il reçoit, à ce titre, la délégation de signature conférée par l'arrêté préfectoral n° 2011335-0007 du 5 décembre 2011 à Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié à M. Jean-François HOUSSIN, sous-préfet de l'arrondissement de LA FLECHE, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

LE PREFET,

Pascal LELARGE

